

A. HÉRON DE VILFOSSE

MEMBRE DE L'INSTITUT

MEMBRE HONORAIRE

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE



L'IVOIRE DE PEIRESC

Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires
de France*, t. LXXV.

PARIS

1919

Bibliothèque Maison de l'Orient



148743

L'IVOIRE DE PEIRESC

Il y a bientôt vingt ans, deux précieux objets du cabinet des Barberini furent mis en vente à Paris. Le premier était un ivoire, désigné couramment sous le nom d' « ivoire Barberini » et cité depuis longtemps comme le joyau de la collection formée à Rome dans le palais du même nom¹. Le second était un vase en bronze incrusté d'argent, portant une inscription arabe au nom d'un sultan ayoulite d'Alep, Malik Nassic Youssef (1236-1260)². Dans la séance du 4 juillet 1899, sur la proposition du Comité consultatif, ces deux objets furent acquis par le Conseil des Musées nationaux pour le Musée du Louvre. Je ne veux parler ici que du premier, exposé maintenant au Louvre dans la vitrine des ivoires qui

1. G. Schlumberger, *L'ivoire Barberini (Musée du Louvre)* dans *Monuments et mémoires de la fondation Eug. Piot*, t. VII, p. 79-94, pl. X. Il en a été fait un tirage à part.

2. G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, p. 191-192, fig. 151, avec la bibliographie.

dépend du département des antiquités grecques et romaines¹.

Dès l'année suivante l'ivoire dit Barberini fut l'objet d'une importante publication de mon cher confrère et excellent ami G. Schlumberger. Il le fit connaître dans les moindres détails, il en parla avec la connaissance si parfaite qu'il possède des manifestations de l'art byzantin. Jamais le précieux monument n'avait été reproduit d'une manière aussi satisfaisante. Grâce à la superbe héliogravure qui accompagne cette notice, le Recueil Piot a mis à la portée et pour ainsi dire sous les yeux de tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le voir à Rome ou à Paris, une image absolument fidèle du célèbre relief.

En détachant l'ivoire de son cadre j'avais remarqué au revers les traces d'une écriture qui m'avait paru fort ancienne. J'en prévins M. Schlumberger et nous fîmes part aussitôt de cette découverte à notre confrère M. H. Omont, qui ne tarda pas à y reconnaître, avec sa grande expérience paléographique, une longue liste de noms d'hommes et de femmes, au nombre de 350 environ, sans aucun qualificatif, disposés sur six colonnes dont les deux premières manquent presque entièrement par suite de la disparition d'une des bandes latérales de l'ivoire. Plusieurs de ces noms paraissent être ceux de fidèles des communautés chrétiennes des bords du Rhin et notamment du diocèse de Trèves. Cette liste constitue ainsi un des

1. *Inventaire*, MND, n. 211.

plus anciens monuments qui nous soient parvenus de l'usage de la prière pour les morts dans l'Église chrétienne. A la colonne 5, l. 27 à 35, on trouve une suite chronologique de plusieurs rois d'Austrasie du VII^e siècle (de 612 à 675); elle est accompagnée de quelques noms de leurs proches parents, ce qui vient absolument confirmer l'origine rhénane¹ de l'objet.

Les observations de M. Omont ont un intérêt capital. Elles permettent d'affirmer qu'à l'époque mérovingienne ce magnifique ivoire était possédé soit par une grande abbaye, soit par une autre association chrétienne du royaume d'Austrasie, c'est-à-dire de cette partie de notre territoire français comprenant les pays de Champagne, de Lorraine et d'Alsace. Pour établir l'origine et l'histoire de cet objet d'art, ce détail présente une certaine importance; il éclaire d'une manière singulière l'état de nos connaissances et permet de circonscrire les recherches.

A quelle époque et comment l'ivoire est-il entré dans la maison des Barberini? Par quelles mains avait-il pu passer avant d'arriver dans la bibliothèque de leur palais? Il y a encore là une grosse lacune qu'il serait bon de combler. Jusqu'ici personne n'a pu répondre à ces questions. Pendant

1. La première annonce de cette découverte fut faite par M. H. Omont, dans la notice de M. Schlumberger, p. 92-94. En février 1901, il reprit la question dans le *Journal des Savants*, sous ce titre : *Inscriptions mérovingiennes de l'ivoire Barberini*, et publia la liste des noms d'une manière aussi complète que possible.

dix siècles cette particularité intéressante de son histoire est demeurée absolument inconnue.

Gori, qui a édité ce monument pour la première fois en 1759, à une époque où il était déjà depuis longtemps à Rome, n'en a aucune idée et ne nous fournit pas le moindre indice à ce sujet. Sans doute, à l'occasion de sa publication, il avait dû prendre des informations auprès des possesseurs, mais il ne paraît pas avoir obtenu d'eux les éclaircissements souhaités, car il se contente d'écrire « hoc nunquam antea editum¹ ». C'est là tout ce qu'il peut nous apprendre et c'est assurément bien court. Depuis Gori, c'est-à-dire depuis plus de cent cinquante ans, l'obscurité qui enveloppait son histoire n'a pas été dissipée, aucune des péripéties antérieures de son existence n'a été révélée. A l'exception du fait établi par M. Omont, nous vivons donc dans la même ignorance.

Et cependant Fauris de Saint-Vincens, qui devint en 1874 associé regnicole de l'Académie des inscriptions et belles-lettres², avait publié en août 1805 une lettre inédite de Peiresc, adressée à son frère M. de Vallavez, qui renfermait des détails bien propres à exciter la curiosité des érudits ou à leur ouvrir les yeux³. Il la réimprima en 1815 dans un volume où étaient réunies quelques lettres du même Peiresc, éditées par lui à diverses époques

1. *Thesaurus veterum diptychorum*, t. II, p. 163.

2. Marcellin de Fonscolombe, *Notice sur M. de Saint-Vincens*, p. 19.

3. *Magasin encyclopédique*, 10^e année, 1805, t. III, p. 44.

et d'abord dans le *Magasin encyclopédique*¹. Cette double publication n'est accompagnée d'aucun commentaire; elle a échappé à l'attention des archéologues, au moins en ce qui concerne le fait que je me propose d'établir. C'est là que, depuis plus d'un siècle, un précieux renseignement attend avec résignation le jour où l'on se décidera à l'utiliser. Tamizey de Larroque lui-même, d'ordinaire si empressé à recourir aux lumières des spécialistes les mieux informés quand il s'agit de choses étrangères à ses études, n'avait pas été frappé par les détails auxquels je fais allusion; il ne les a éclairés par aucune note.

Dans son édition de la Correspondance de Peiresc², interrompue malheureusement par une mort prématurée, Tamizey a donné de cette lettre un texte beaucoup plus correct que celui de Saint-Vincens. Peiresc y raconte à son frère Palamède, sieur de Vallavez³, une visite qu'il vient de recevoir au moment même du décès de leur propre père, emporté par une longue et pénible maladie. Cette visite est celle du cardinal-légat Francesco Barberini, neveu du pape Urbain VIII, envoyé en France par son oncle afin d'apaiser la mésintelligence des couronnes de France et d'Espagne au

1. Paris, chez Sajou.

2. Publiée dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*; sept volumes ont paru de 1888 à 1898.

3. La correspondance de Peiresc avec son frère Palamède touche aux sujets les plus divers; elle dura un quart de siècle.

sujet de la Valteline¹. Malgré les tristes circonstances dans lesquelles se trouvait alors Peiresc, le cardinal s'arrêta chez lui et les choses s'arrangèrent beaucoup mieux qu'il ne le pensait.

Depuis plus d'un siècle la France avait obtenu le droit de faire en Valteline des levées d'hommes pour ses armées. L'Espagne, la république de Venise et d'autres états s'en montraient fort jaloux. Le pape, choisi comme arbitre dans la querelle, s'efforçait de calmer l'irritation qui régnait entre les rivaux. Ce fut là le but de la mission confiée à son neveu dont l'ambassade est connue par de nombreux documents². Arrivé en France, au mois d'avril de l'année 1625, le cardinal débarqua à Toulon et gagna Paris à petites journées. En pas-

1. Cf. G. Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu*, t. I, p. 214 à 227.

2. Francesco Barberini était né à Florence le 23 septembre 1597; il n'avait que vingt-huit ans quand il vint en France en qualité de cardinal-légat. Versé dans l'étude des langues anciennes et orientales, il devint plus tard bibliothécaire du Vatican et vice-chancelier de l'Église; il se montra toujours le protecteur dévoué des gens de lettres. Il mourut à Rome le 10 décembre 1679. Peiresc avait pour lui autant d'estime que d'admiration; il intervint auprès de lui en faveur de Galilée (*Lettres*, t. III, p. 256, note 1); il l'appelle le « bon cardinal » (*Ibid.*, t. III, p. 452). Son nom revient plus de mille fois sous la plume de Peiresc qui lui écrivait souvent, parlant en outre de lui à ses amis en termes enthousiastes, lui envoyant des livres et en recevant de lui, lui faisant parvenir des animaux et d'autres présents. C'était un échange continu de bons procédés.

sant devant Aix, il refusa d'entrer dans la ville. Dans une lettre du 20 avril, écrite à du Puy, Peiresc laisse à son frère Vallavez le soin d'expliquer à son correspondant les raisons de cette détermination :

« Vous aurez possible, dit-il, eu divers bruiets de pardelà sur ce que Mgr le Card[ina]l ne voulut pas entrer dans nostre ville d'Aix, mon frère vous en fera sçavoir les particularités au vray. C'est le plus courtois et le plus obligeant personnage qui ayt jamais porté le chappeau qu'il porte. Si vous le voyez vous en demeurerez grandement satisfait et admirerez la grande cognoissance qu'il a des bons libvres et de tout ce qui se peult voir de plus curieux¹. »

Sept mois plus tard, la mission du cardinal en France avait pris fin. Après un séjour à Paris où il était entré en grande pompe et avait été reçu par Louis XIII et par la famille royale, il reprit le chemin de Rome. Il s'arrêta pendant un mois environ en Avignon afin d'attendre les galères du Pape qui devaient venir le chercher à Toulon et n'y étaient pas encore arrivées, puis il se dirigea vers le lieu de son embarquement en passant par Aix. Cette fois il fit une halte dans cette dernière ville afin d'y voir Peiresc². A peine rentré du ser-

1. *Lettres de Peiresc*, t. I, n. XVII, p. 60.

2. Il y avait quelques heures à peine que le père de Peiresc avait été emporté par une grave maladie sur laquelle on trouvera des détails dans une lettre à Vallavez du 12 juillet 1624 (*Lettres*, t. VI, n. XV, p. 36).

vice de son père, M. de Callas, qui venait d'avoir lieu, celui-ci se rendit au-devant du prélat en carrosse et l'invita à venir prendre la collation dans sa maison où il fit également dîner les nombreux gentilshommes de sa suite. Il lui offrit la plus magnifique hospitalité; tous les détails en sont consignés dans la lettre à Vallavez dont il a été parlé plus haut et dont je reproduis ici la partie essentielle à ma démonstration :

*A Monsieur, Monsieur de Vallavez
gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy
à Paris.*

« Monsieur mon frère,

« Jamais homme ne fut plus embarrassé que j'ay esté ces jours cy. Vous aurez apprins par mes dernières la funeste nouvelle du décez de mon père, dont les funérailles ne se pouvoient faire plutost que lundy et la novene mardy. Et parmy cela j'ay eu sur les bras Mgr le cardinal Légat et tous ses gents, mais Dieu a conduit toutes choses assez bien. M. de la Fare désira de faire la semonce et s'en acquitta fort dignement; M. de Reauville fit la repartie, mais il fit des merveilles et obligea infiniment la mémoire du pauvre défunct et toute la famille. M. Aleandro estoit déjà céans avec le cavalier Dony qui voulut ouyr le tout. Hier nous fismes la novene à 8 heures du matin par une grosse pluie pour avoir loisir de destendre le dueil de la maison, afin d'y recevoir M. le Légat, lequel y vint disner avec la pluspart de son train. Il voulut venir *mezzo scognosciuto* et que personne n'allast au devant de luy, si ce n'est moi qui au

retour du service m'y en allai en carosse jusques à la descente de la montagne, où il apprint seulement le décez de mon père en voyant mes habits, et faisoit difficulté de venir disner chez nous à cause de ce, disant qu'il disneroit à l'Évesché, et puis viendroit faire chez nous un compliment de condoléance et voir mon cabinet. Je luy dis que, puisque il vouloit prendre la peine d'y aller pour une chose, il pouvoit bien nous favoriser d'y prendre la collation en passant, ce qu'il accorda, et voulut aller descendre de carrosse à l'Église, où il fut receu par le clergé en chappes et y célébra la messe basse, accompagnée toutefois de musique et de beaucoup de solemnitez; il y donna indulgence et puis nous le menasmes dans des carrosses de la ville jusques chez nous où il fut visité par Messieurs du Parlement et des Comptes, en nombre proportionné à celui de l'entrée du Parlement de Paris, les deux premiers présidants ayants porté la parole en latin. Il vint en rochet et camail au devant d'eux jusques à l'antichambre plus prochaine de la salle, où il les receut et escoutta toujours debout et nud teste et leur fit sa repartie de mesmes en latin et nud teste et debout, puis les reconduisit jusques dans la salle, ayant prins le devant. M. d'Oppède fit bien, mais mon frère de Seguiran fit des merveilles, ne se contentant pas de termes communs de compliment, mais y entrelassa mention des affaires de sa négociation et de la paix et de la guerre le plus gentiment du monde et termes trez élégans, ce qui obligea M. le Légat en sa repartie de luy rendre aussy une espèce de conte de sa négociation, ce qui eust très bonne grâce.

« A l'issue de son disner le cardinal voulut aller voir mon estude et s'y entretint assez longtemps; il print

plaisir de voir un bas-relief d'ivoire antique lequel j'avois recouvré depuis peu, où estoit représenté l'empereur Heraclius à cheval, avec des contours où il estoit portant une croix et son filz Constantin portant une victoire et plusieurs provinces captives au dessous, quasi comme celles du grand camayeul de Tibère¹. Je le luy donnay en partant; il fut grande difficulté de l'accepter, et puis M^r Aléandre² se chargea de luy porter dans sa litière; il a plusieurs pièces semblables en mesme matière d'ivoire, qui seront bien avec celle là. Il partit aprez pour aller à Roquevaire³; je l'allay encores reconduire jusques à Saint-Marc⁴ et il me fit engager d'aller jusques à Tollon. Je revins donc ici pour prendre le sieur Aléandre, le sieur Persico⁵ et le sieur Dony⁶ qui y estoient demeu-

1. Dans les anciens inventaires, le grand camée de la Sainte-Chapelle, maintenant conservé à la Bibliothèque nationale, est toujours mentionné sous le nom de Camaïeu. Peiresc l'avait très attentivement étudié; il l'a décrit dans une lettre du 23 septembre 1620 adressée à Jérôme Aléandre. Voir E. Babelon, *Catalogue des camées de la Bibliothèque nationale*, p. 120-137, n. 264; *Album*, pl. XXVIII.

2. Jérôme Aléandre, petit-neveu du cardinal du même nom, était le secrétaire de F. Barberini. Antiquaire, poète, érudit délicat, il était né en 1574; il mourut le 9 mars 1629. Peiresc a fait de lui le plus bel éloge dans des lettres adressées à du Puy, au mois d'avril 1625 (*Lettres*, t. I, n. XVII et XVIII, p. 58-61).

3. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Marseille, sur la route de Sisteron à Toulon.

4. Petite localité du canton d'Aix située sur la même route, à la hauteur de Tholonet et de Meyreuil.

5. Persico (Pamphile), autre secrétaire du cardinal.

6. Doni (Jean-Baptiste), archéologue et musicien (1593-

rez à cause que M^r Aléandre s'estoit donné une entorse.

« D'Aix, ce 29 octobre 1625¹. »

Il ne peut subsister aucun doute. Dans la lettre à Vallavez il s'agit bien de l'ivoire acquis par le Louvre. C'est bien le même que Peiresc offrit au cardinal Barberini en octobre 1625. La description en est brève mais rien d'essentiel n'y est omis; elle est faite d'ailleurs avec une clarté et une précision parfaites qui fournissent la preuve décisive de cette identification. Dans le panneau central est représenté l'empereur à cheval tenant une lance la pointe en bas que M. Schlumberger croit être Justinien et que Peiresc désignait sous le nom d'Héraclius. Peiresc pensait retrouver une seconde image d'Héraclius dans la figure en buste placée au centre du *clypeus* de la bande supérieure. En réalité, cette figure « portant une croix » représente le Christ, et comme Peiresc prend soin de nous dire qu'elle se trouve « dans les contours », il ne peut y avoir aucune confusion avec

1647). Le cardinal, qui aimait passionnément la musique, l'avait appelé auprès de lui et l'amena avec lui en France en 1625, puis en Espagne. On lui doit la *Veterum inscriptionum collectio*, publiée par Gori en 1731, et de nombreux écrits sur la musique des anciens.

1. *Lettres de Peiresc*, t. VI, n. LXXXIX, p. 297 à 301. Dans la note 2 de la p. 299, Tamizey de Larroque fait remarquer que Fauris de Saint-Vincens a daté cette lettre à tort du 27 octobre et qu'il a ajouté de son propre cru beaucoup de détails à ceux que Peiresc avait donnés.

le cavalier armé de la lance. Évidemment le mot « contours » s'applique aux plaques de dimensions différentes, encadrant le panneau central. On sait que ce superbe ivoire, comme l'a exposé M. Schlumberger, constituait vraisemblablement l'un des plats de reliure d'un manuscrit et que primitivement il se composait de cinq plaques. De ces cinq plaques il n'en reste plus aujourd'hui que quatre (*voir la planche ci-jointe*¹).

La description de Peiresc montre bien qu'en 1625, lorsque Peiresc en fit présent au cardinal, l'ivoire était dans le même état que maintenant. Il comprenait : 1° la plaque centrale (l'empereur à cheval), 2° la plaque supérieure (buste portant une croix), 3° la plaque de gauche (jeune prince portant une victoire), 4° la plaque inférieure (provinces captives). La plaque de droite manquait donc déjà². Si elle avait été en place à cette époque, Peiresc, avec son exactitude ordinaire, n'eût pas manqué de la décrire et d'en indiquer le sujet.

La lettre du 29 octobre 1625 n'est pas la seule où il en soit question. Deux mois plus tard, le 23 décembre, Peiresc, écrivant d'Aix à M. de Valavez, ajoutait à sa lettre un post-scriptum relatif au même monument.

« J'ay veu la coppie des nouvelles que vostre homme

1. Réduction de la planche en héliogravure qui accompagne le travail de M. Schlumberger dans le *Recueil Piot*.

2. En 1759, Gori en constatait l'absence de nouveau, *Thesaurus veterum diptychorum*, t. II, p. 166 : « deest alterum in hac ipsa Tabula sinistrorsum fragmentum. »



L'IVOIRE DE PEIRESC.

(Musée du Louvre.)

a transcrite de la lettre de M. Rubens du 28 novembre, mais non pas de ce qui touchait le bas-relief de l'Empereur Héraclius qui est demeuré au bout de la plume¹. »

On prétend que le post-scriptum d'une lettre révèle souvent la pensée la plus intime de son auteur. En tous cas le souvenir des objets qu'on a aimés et le désir de connaître leur sort sont des marques certaines de l'attachement qu'on leur conserve, peut-être aussi les formes d'un regret involontaire de les avoir perdus. Au fond du cœur Peiresc éprouvait probablement ce sentiment, très naturel chez un connaisseur de sa qualité. Tout ce qui concernait son ivoire devait lui tenir au cœur.

D'après la façon dont ce post-scriptum est tourné, on est tenté de croire que le renseignement attendu par Peiresc et auquel il attachait du prix émanait de Rubens. Assurément, il eût été piquant de connaître le jugement du grand artiste sur l'ivoire ou son opinion sur le geste de Peiresc. Une copie de la lettre écrite à Vallavez par Rubens le 25 novembre a été retrouvée, transcrite sur un registre de Peiresc; cette copie a été publiée². Il est question du débarquement de la flotte anglaise à Cadix et de la façon un peu rude dont Charles I^{er} traite les Espagnols. Rubens écrit de Bruxelles, où il était encore le 12 décembre; il y attendait la

1. *Lettres de Peiresc*, t. VI, n. XCIX, p. 335.

2. Max Rooses et Ch. Ruelens, *Correspondance de Rubens et documents épistolaires concernant sa vie et ses œuvres*, 4 vol. in-8°. Voir le t. III, p. 398 à 402.

cessation de la peste pour retourner à Anvers. Il ne dit pas un mot de l'ivoire, il ne fait pas la moindre allusion à ce précieux objet. Le renseignement que Peiresc regrettait de ne pas avoir reçu provenait donc d'une autre source qui jusqu'ici nous reste inconnue.

Quoi qu'il en soit, la lettre de Peiresc à son frère Palamède établit d'une manière absolument certaine que le célèbre ivoire connu sous le nom d'ivoire Barberini appartenait à Peiresc en octobre 1625¹. Peiresc dit qu'il le possédait alors depuis peu de temps, mais il ne donne malheureusement aucun détail sur l'origine de l'objet, ni sur la manière dont il avait eu l'occasion de le faire entrer dans ses collections. Dans un élan de reconnaissance pour un prince de l'Église qui lui avait fait le grand honneur de dîner dans sa propre maison et d'examiner avec intérêt les curiosités de son cabinet, il lui fit remettre très discrètement l'admirable pièce. C'est ainsi qu'elle sortit de France. Ce jour-là, le bon Peiresc fut d'une générosité vraiment royale². En homme poli et bien

1. Un récent article de M. Georges Lafaye, *Un griffonnement du cabinet de Peiresc*, dans la *Revue archéologique*, 1918, p. 151-157, montre combien sont précieux les renseignements fournis par les papiers de Peiresc pour connaître l'origine d'un grand nombre de monuments antiques et en particulier de ceux qui ont été trouvés dans le midi de la France.

2. Peiresc ne s'en tint pas là. Une lettre adressée à Pierre du Puy à la fin de janvier 1627 nous apprend qu'il lui fit encore présent de deux animaux rares : « Quand

élevé le cardinal fit quelques difficultés pour accepter un tel présent, mais ses scrupules ne furent pas insurmontables. Son secrétaire, Jérôme Aléandre, déposa l'objet dans sa litière au moment où il prenait congé de son hôte; l'ivoire de Peiresc partit ainsi pour Rome. Après trois siècles environ de villégiature dans la ville éternelle où il a conquis sa réputation mondiale, le monument nous est revenu en France en 1899, à un moment où tout le monde ignorait encore les liens qui le rattachaient à notre pays, et nous avons alors payé en beaux deniers comptants les frais de son escapade.

Le souvenir du don de Peiresc semble avoir été tout à fait et promptement oublié par les Barberini. Il n'apparaît pas qu'ils aient jamais songé, les uns ou les autres, à rappeler de quelle manière et dans quelles circonstances l'ivoire était arrivé entre leurs mains. Peiresc avait eu le mérite de le découvrir et la joie de le posséder. Le cardinal n'eut que la joie de l'emporter. Jusqu'ici, du moins, rien ne fait soupçonner qu'il ait eu le mérite de proclamer le nom du donateur. Le silence de ses héritiers à cet égard semble avoir été aussi formel que

le Card[ina]l légat s'en alla à Rome, je lui fis présent de deux chèvres masle et femelle qui avoient les oreilles en forme de langue ou de spatule, si longues que quand elles paissoient à terre, leurs oreilles leur trainoient de trois ou quatre doigts, dont il me sceut fort bon gré. Je les avois recouvrées du Levant et ay esté depuis marry que je ne les avois fait portraire; mais ce seigneur passa si précipitamment que je n'en advisay pas que par hazard et estant en campagne » (*Lettres*, t. I, n. XXXVII, p. 138).

le sien. Ils ont eu tout le profit, ils ont goûté toute la satisfaction que pouvait procurer à ses heureux possesseurs un monument d'une pareille importance, mais aucun d'eux ne paraît avoir su trouver la parole de gratitude et de bienséance qui devait être prononcée après la façon délicate dont Peiresc avait remercié le cardinal de sa visite¹.

Le moment semble venu de rendre à Peiresc l'honneur qui lui revient; c'est une question d'équité et de justice. C'est lui qui avait recueilli cette pièce insigne; il en avait reconnu la valeur et l'intérêt, il l'avait mise à l'abri des coups du sort. Son nom doit donc rester attaché à cet ivoire que nous appellerons désormais *l'ivoire de Peiresc*. Le grand nom des Barberini ne sera pas diminué par cette légitime rectification; il a bien d'autres titres à la renommée et à la gloire de ce monde².

1. Il est impossible d'admettre que les Barberini aient eu l'intention d'organiser la conspiration du silence sur la provenance de ce monument. Pourtant il n'en est fait mention ni dans l'*Iter italicum* de Blume, ni dans les *Aedes Barberiniana ad Quirinalem*, description illustrée du palais Barberini et de ses richesses, composée par le comte Jérôme Tezio et dédiée à Mazarin en 1647, vingt ans à peine après le don de Peiresc.

2. Le cardinal Barberini ne quitta pas la France les mains tout à fait vides. Outre l'ivoire de Peiresc et les deux chèvres à longues oreilles, il emporta encore en Italie des tombeaux qu'il prit à Arles (comte de Villeneuve, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 438).

APPENDICE.

Peiresc et l'arrivée du légat Francesco Barberini.

Il n'est pas sans intérêt de se représenter l'état d'esprit de Peiresc et de se rendre un compte exact de ses impressions lorsqu'il apprit l'arrivée du cardinal en France. Les lettres qu'il écrivait à son frère Vallanez sont à ce point de vue fort instructives. Il n'hésite pas tout d'abord à qualifier l'événement de « corvée sans remède », mais il accepte cette corvée avec bonne humeur, il s'ingénie à chercher les moyens de faire honneur au légat ou d'être agréable aux gens de sa suite. Aux graves préoccupations que lui causait la santé de son père vient s'ajouter alors une agitation morale qui s'affirme dans toutes les confidences qu'il fait à son frère sur cette arrivée. Pendant un grand mois (du 17 mars au 20 avril 1625), il vit dans l'incertitude. Le cardinal est-il arrivé? Où se trouve-t-il? Fera-t-il une entrée à Aix? De quelle manière sera-t-il accueilli? Après avoir été le chercher à Marseille, à Saint-Maximin, à Lambesc et ailleurs, au prix de véritables fatigues, il le rejoint enfin en Avignon. Le légat le reçoit cordialement et l'invite à diner. Peiresc lui propose de l'accompagner à Vaucluse; le cardinal n'y consent pas. En le quittant, Peiresc laisse pour lui un Nouveau Testament; il regrette que son frère n'ait pas eu l'idée de faire mettre à ce

livre des fermoirs d'argent afin de le rendre plus présentable. Dans son désir de voir le légat reçu par le Parlement de Provence, conformément aux règles de l'étiquette, avec tous les égards dus à sa qualité et à la mission dont il est chargé, il demande à son frère et obtient de lui des renseignements précis sur la façon dont le Parlement, à Paris, reçoit les légats. Mais le premier Président du Parlement de Provence, M. d'Oppède, ne paraît pas partager son empressement, il ne veut rien faire; Peiresc constate avec peine la froideur de ce magistrat et l'indifférence des autorités vis-à-vis du cardinal. Ce dernier n'est pas sans remarquer aussi cette attitude car, après quelques tergiversations, il refuse nettement d'entrer à Aix (voir p. 273 la lettre écrite à du Puy le 20 avril); après avoir songé à se rendre incognito chez Peiresc, Barberini renonce à ce projet, ce qui n'empêche pas Peiresc de multiplier les politesses et les prévenances aux gens de l'ambassade : il les reçoit et les traite dans sa maison pendant plusieurs jours. Afin de leur faire honneur, il se met dans la gêne et dépense le plus clair de ses émoluments. Il recommande instamment tout ce monde à son frère, il le prie de se mettre en mouvement pour eux à Paris, de faire ce qui dépendra de lui pour faciliter leur tâche et rendre leur séjour agréable, de les mettre enfin en relations avec certains personnages dont il lui indique les noms. Peiresc regrette de ne pouvoir se rendre

lui-même dans la capitale pour faire agir ses amis en leur faveur.

Je n'ai pas voulu noyer la question de l'ivoire dans ces détails qui lui sont étrangers et qui d'ailleurs se rapportent à l'arrivée de Barberini et non à son départ. Ils me paraissent pourtant dignes d'être mis en lumière. Les confidences de Peiresc à son frère sont comme le reflet de son âme candide; elles présentent un tableau si sincère et si vivant de ses impressions et de ses intentions, elles font si bien comprendre la noblesse de son cœur, sa bonté infinie, la générosité de son caractère, son zèle et son admiration pour le cardinal que j'ai cru devoir réunir dans le présent appendice quelques extraits de ses lettres à Vallavez. Je laisse donc la parole à Peiresc pour nous mettre au courant de tout ce qui l'agite :

D'Aix, ce 17 mars 1626 [lisez 1625].

« J'ay grande appréhesion que mon indult ne demeure acculé par le soudain départ du cardinal Barberini que l'on attend ici en brief; nous nous serions bien passez de cette courvée, mais il n'y a remède. Je me doute que M. Aleandro viendra quant et luy. On tient à Marseille qu'il debvoit partir de Civita Vecchia au 15 de ce moys. On lui prépare son entrée en Avignon. Nous députerons au devant de luy. M. de Guise a faict escrire au Roy qu'il le traittera si on lui envoie fonds, mais je crois qu'il ne laissera de le faire. Je n'avois plus besoin que de cela pour me descharger d'occupation dans ce desgel et le pix est que j'ay

peur de me trouver engaigié de l'accompagner en Avignon, mais je feray ce que je pourray pour m'en excuser sur la maladie de mon père. Je serois bien aise que M. Rubens fut encore à la cour quand il y arrivera, car je m'asseure qu'ils se verroient très volontiers les uns les autres. J'ay grand regret de n'estre à la cour moy mesmes pour faire agir un peu ce monde et voir de profiter l'occasion pour retenir en France cette perle d'honneur n'estimant pas qu'il y ait une âme au monde plus aymable que celle de M. Rubens¹. »

D'Aix, ce jeudy soir, 20 mars 1625.

« Je suis en grande peine de la venue de ce Légat. Je pense que M. Aleandro s'en viendra avec luy, aussi bien que M. de Bonnaire² et que le petit Barclay³ qui sont résollus à ce voyage. Vous nous manquez bien ici au besoin pour suppléer dans ces complimens à mes infirmités, mais nous ferons ce que nous pourrons et Dieu fera le reste. Tant il y a que mon indult est signé. Je m'imagine qu'ils aymeront mieux le porter que de l'envoyer⁴. »

De Marseille, ce sammedy saint, 29 mars 1625.

« On avoit creu que M. le cardinal Barberin deubst arriver aujourd'huy ici, mais on a depuis eu avis

1. *Lettres*, t. VI, n. XL-XLI, p. 133.

2. M. de Bonnaire était le beau-frère de Jean Barclay. Cf. *Lettres*, t. VII, p. 670-688.

3. Jean Barclay, chevalier et gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi d'Angleterre. Cf. *Lettres*, t. VII, p. 348-392.

4. *Lettres*, t. VI, n. XLII, p. 136.

qu'il pourroit faire quelque sesjour à Gênes. C'est tout ce que je vous puis dire¹. »

D'Avignon, ce dimanche au soir, 20 avril 1625.

« Monsieur mon frère, Vous aurez eu juste subject de vous plaindre de mon silence depuis quelques jours, mais je ne seray pas sans excuse quand vous aurez veu la relation cy jointe et que je vous auray dict de plus qu'on m'a faict aller chercher M. le cardinal Légat tantost à Marseille, tantost à Saint Maxemin, tantost ailleurs avec mille incommoditez à cause que mon mal ne me permettoit pas d'aller à cheval...

« J'ay laissé icy le Nouveau Testament pour M. le cardinal Légat; il ne pouvoit pas estre plus dignement employé et si vous vous fussiez advisé d'y faire mettre des fermoirs d'argent il eust esté encores plus sortable. Tant il y a que je demeure bien obligé à M. du Puy de ce moyen qu'il m'aourny de me faire de l'honneur.

« Je fus fort favorablement receu de ce cardinal en arrivant icy la veille de son entrée; il me retint à dîner le lendemain et voulut que le s^r Carlo Magalotto, son oncle, fut précédé par moy, s'entretenant de tout plein de beaux discours curieux.

« J'ay traictté en passant par Aix M. Aleandro et M. Pamphile Persico, tous deux secrétaires du cardinal, l'un des lettres latines et l'autre des vulgaires, comme aussy le s^r Gio. Battista Doni, le sieur de Bonnaire, le s^r de Barclay, le reverendissime P. Guvara, général des prebstres mineurs, un très bel ordre nouveau, grand personnage, le s^r Bart^o Regii, Jacomo

1. *Lettres*, t. VI, n. XLIII, p. 140.

Guidetti et quelques aultres de la suite mesmes, le s^r Louys Aubery, scrittore delle bolle, le s^r Marcel Laniely, enregistreur, et quelques aultres de la suite. Je ne sceus jamais avoir le chevalier del Pozzo, ne le s^r Giorgio Coneco, Escossois, tous galants hommes et fort curieux que le cardinal m'avoit permis de retenir et gouverner en passant. Mais pour Aleandro je le tins depuis le jedy jusques au mardi au soir, toujours dans les livres, antiquitez et aultres singularitez, où il print bien du plaisir et m'en donna bien ma part, car j'apprenois de belles choses de luy. Vous verrez tout ce monde là et je vous prie de leur offrir et rendre tout le service que vous pourrez comme aussy au s^r Jacomo Durandi, abbreviateur. Mais sur tous au s^r Aleandro et au caval. del Pozzo et à MM. de Bonnaire et Barclay, et leur procurez toutes les bonnes cognoissances et introductions que vous pourrez. Je leur debvrois bailler afforce lettres de recommandation, mais je ne le puis à présent. Je verroy de les envoyer dans leur chemin, spécialement à Mess^{rs} de Bonnaire et Barclay pour le P. Seguiran et M. Aleandro pour Mess^{rs} de Roissy, de Mesmes, de Lauson, du Puy, Bignon et aultres de ma cognoissance. Je suis contrainct de finir pour me coucher et partir matin. »

Mais Peiresc ne se couche pas; dans son désir de ne rien oublier, il ajoute à sa lettre un long post-scriptum :

« Jamais chose ne vint mieux à propos que les extraits que vous m'envoyastes du Parlement de Paris touchant les députations faictes pour recevoir et accompagner les légats, car cela m'a servy pour convaincre

ceux qui soubstenoient icy que le Parlement y estoit toujours allé tout en corps. On a bien soubstenu que le Parlement de Grenoble estoit allé en corps et en robe rouge voir le cardinal Médicis, légat. Mais je pense qu'il y aura encores quelque restriction¹.

« Rendez tout l'honneur que vous pourrez à Mon-sieur Pamphilio² qui a la direction de toutes les affaires et taschez de négotier avec luy et avec le P. Général des Pères Mineurs la permission que désire avoir M. Maran³ de traicter avec un huguenot pour l'achept d'une abbaye, dont il ne veut pas traicter sans avoir permission du pape, laquelle se donne seulement de bouche et non par escript. M. de L'Affemas en a fait vendre plusieurs de celles de M. de Suilly. Et vous dira le chemin qu'on y tenoit. Aujourd'huy, l'on y va plus retenu que devant. Cez Messieurs veulent sçavoir tous les tenants et aboutissants. M. Maran sera par delà. Vous agirez avec lui comme il trouvera le plus à propos et je promets que M. le Cardinal escrira de bonne encre.

« Le cardinal vouloit venir incongneu descendre droict chez nous à Aix et y disner. S'il l'eust fait, il eüst trouvé de quoy s'en contenter, car nous y avions mis bon ordre pensants avoir ces aultres Messieurs, mais cela fust destourné. »

Peiresc, toujours plein de son sujet, écrit enfin sur l'enveloppe un dernier renseignement :

« Les gardes du cardinal partent aujourd'huy d'icy ;

1. *Lettres*, t. VI, n. XLV, p. 145.

2. Il s'agit de Jean-Baptiste Pamfili qui devint pape sous le nom d'Innocent X (1644-1655).

3. C'était un chanoine de Toulouse.

demain son train commence à marcher et luy faict estat d'aller aprèz demain à petites journées.

« J'oubliais qu'on vient de m'asseurer que le cardinal a prins les ordres sacrez de la main du vice légat qui est une grande faveur et qu'il ne tardera pas de célébrer la messe. »

A Aix, ce sammedy 26 avril 1625.

« Le passage de ce cardinal, c'est à dire les voyages qu'il m'a fallu faire en carrosse à Marseille, Saint Maxemin et Avignon, et le traictement de ces Messieurs de sa suite que nous avons eus céans durant quelques jours, avec les dépendances et le baptesme, ne me coustent guieres moins de deux cents escuz, ce qui m'a absorbé tout ce que j'avois apresté pour mes affaires de Guienne et m'a faict manger en herbe le plus liquide de mes esmoluments du palais.

« Quant au logement du cardinal en cette ville, M^e du Barroux, qui est à Rome et qui y faisoit les affaires de de M. d'Oppède¹, alla prier M. Aleandro de disposer M. le Cardinal à prendre et accepter l'offre de la maison de M. d'Oppède qu'il disoit avoir charge de luy faire. A quoy le cardinal respondit au s^r Aleandro, *e come comportarebbe s^r de Peiresc*, et sur la presse du s^r du Barroux il se laissa entendre qu'il ne la refusoit pas tout à fait.

« M. d'Oppède me dict que Le Barroulx luy escrivoit d'avoir faict ce compliment de sa part et qu'il devoit y correspondre luy mesmes au passage du cardinal, mais il fit le sourd et me dict qu'il ne vouloit rien faire. Vous pouvez penser ce que je luy dis, mais

1. Vincent-Anne de Forbin d'Oppède, premier président du Parlement de Provence.

j'avois beau faire. Si j'eusse sceu cette responce du cardinal à M. Aleandro me concernant, je luy eusse offert la nostre formellement, et il y seroit asseurement venu à ce que j'ay peu comprendre despuis; mais je ne me serois pas osé ingérer de cela, tandis que j'ignorois sa disposition, et que je voyois qu'on luy avoit appresté le mesme logis qu'on avoit baillé au Roy, et que les gents de M. [de] Guise¹ lui avoient appresté à disner; il me dict prou luy mesmes dans le carrosse lorsqu'il changea de résolution et qu'il ne voulut plus entrer à Aix, qu'il n'y avoit aultre regret si ce n'est de ne pouvoir venir voire nostre maison, comme il désiroit, mais j'interprétay cela à eau bénite de cour et ne m'imaginay pas qu'il eust songé de le faire. Et me contentay de lui faire des compliments tels que je peus et de luy dire que je m'attendois bien que la maison n'estant digne d'y recevoir un personnage de sa qualité, il ne trouveroit pas mauvois que j'y retinse quelqu'un des siens, dont il me remercia et fit des répliques qu'il y seroit fort volontiers venu luy mesmes, lesquelles j'interprétois comme ses premières paroles.

« Mais estant puis à Lambesc il me réitéra la mesme chose, comme aussy en Avignon, et y adjousta lors qu'il seroit volontiers passé incognito et qu'il eust voulu estre allé descendre ou chez M. d'Oppède ou chez nous. Ce que je creus mieux alors selon sa lettre parce que j'avois depuis veu le s^r Aleandro dont le discours se rapportoit à celuy là.

« Toutefois, quand il alla à Vaucluse, je luy offris de l'accompagner sans qu'il le voulust permettre et quand

1. Charles de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Provence.

il fust sur les lieux il voulut faire collation, on le mena chez M. d'Oppède, où il alla franchement sans se faire prier. Le rentier mist quelques fruitz sur table dont il tasta, et beut et fict bailler quatre pistoles audict rentier qui dict les avoir refusées. Je m'en rapporte, mais s'il y eust eu quelqu'un de la part de M. d'Oppède, avec de quoy le recevoir honorablement, ce luy eust été bien de l'honneur.

« Je dis à M. de Roes, son agent d'Avignon, qu'il le suyvit et qu'il fit son debvoir en cela, mais il n'y voulut point aller et envoya seulement son filz pour parler d'un différent que M. d'Oppède a pour la pesche contre ceux de l'Isle, comme il fit sur les lieux et obtint un mandement au vice légat pour y prouvoir. Voilà l'humeur du pellerin qui ayme mieux esparagner 100 escus que de conserver ou acquérir l'amitié d'un tel personage à qui il a tant d'obligation pour ses procez¹. »

Après ces incidents, le légat continua sa marche sur Paris où il arriva le 21 mai pour s'occuper de l'interminable affaire de la Valteline. Les conférences commencèrent sans tarder. Les commissaires nommés par le Roi étaient, avec le cardinal de Richelieu, le comte de Schomberg et Phéliepeaux d'Herbault; le légat de son côté avait pris pour second le nonce Spada. Dès le début, Richelieu vit bien qu'on n'aboutirait pas et qu'il serait impossible de s'entendre avec Francesco Barberini, opiniâtrément opposé à tout moyen de conclure un arrangement honorable pour la France.

1. *Lettres*, t. VI, n. XLVI, p. 151.

Après quatre mois de pourparlers inutiles, ne voulant pas prendre sur lui la responsabilité d'une rupture, Richelieu rédigea un long mémoire dans lequel il exposait à Louis XIII les raisons qui empêchaient de trouver une solution avec le représentant du pape¹. Dans le courant de septembre, Barberini quitta Paris assez inopinément pour retourner à Rome, emportant toutefois une lettre du Roi au pape dans laquelle était précisée la situation.

En dépit des éloges que lui décerne Peiresc, qui n'avait jamais eu avec lui que des rapports scientifiques, il laissa en France une assez triste réputation, au point de vue politique celle d'un diplomate sans aménité et quelque peu extravagant. Il arriva à Aix au mois d'octobre; il y fut reçu officiellement cette fois. Le clergé, revêtu de ses ornements, se rendit au-devant de lui, les présidents du Parlement et des Comptes le haranguèrent en latin. Peiresc, comme on l'a vu plus haut, le reçut dans sa maison avec tout son train, lui offrit une très large hospitalité et lui fit présent de son ivoire, peut-être avec la pensée d'atténuer la mauvaise impression que le légat avait pu conserver de son premier passage devant Aix. Cette réception ne coûta pas grand'chose à la ville, ni à la province, Peiresc semble en avoir fait tous les frais.

1. Voir Avenel, *Lettres du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 119-123, lettre 58.